



Votre

Garantie

Avec la garantie indemnités journalières hospitalisation, ne vous privez pas du confort.

Parce que chaque année, une famille sur trois est touchée par une hospitalisation, il est important de souscrire une garantie qui vous permet de couvrir tous les frais annexes que génère une hospitalisation : télévision, aide ménagère, dépassement d'honoraires...

Versement de 30€ par jour d'hospitalisation :

- Dès le 1^{er} jour
 - Si l'hospitalisation comporte au moins une nuit
- En cas de maladie et d'accident
- Dans l'établissement hospitalier de votre choix

6,85€ par mois de cotisation seulement quel que soit votre âge

Utilisation des indemnités selon vos besoins :

- Pour améliorer votre confort : télévision, téléphone...
- Pour faire face aux frais annexes : garde d'enfant, dépassement d'honoraires, déplacement de vos proches...

Aucun justificatif d'utilisation n'est demandé

Une adhésion en toute simplicité

- Un simple bulletin d'adhésion à compléter et un questionnaire médical réduit
- Une cotisation prélevée en même temps que celle de votre complémentaire santé

Vos témoignages

Céline, 39 ans, *maman de 3 enfants*

Hospitalisée 4 jours pour une opération

« Grâce à ma garantie indemnités journalières hospitalisation, j'ai pu faire face aux frais de garde de mes enfants et employer une aide ménagère jusqu'à mon retour ; mon mari n'a pas eu à prendre de congés. J'ai vraiment apprécié de pouvoir compter sur cette aide de ma mutuelle ».

Étienne, 25 ans, *célibataire*

Hospitalisé 10 jours

« J'ai été hospitalisé 10 jours suite à un accident de ski. Heureusement, j'ai reçu de PréviFrance 300 euros d'indemnités journalières hospitalisation qui ont couvert tous mes frais : téléphone, télévision et aussi une aide ménagère, le temps de retrouver mon autonomie ».

Pour adhérer...

c'est simple !

Veillez nous adresser dûment complétés et signés :

- Le bulletin d'adhésion «à renvoyer»
- Le questionnaire médical figurant au verso à adresser sous pli fermé à l'attention du médecin conseil de PréviFrance

À l'adresse suivante :

Mutuelle PréviFrance

Service Adhésions

80, rue Matabiau

BP 71269

31 012 TOULOUSE cedex 6

Pour en savoir plus

Service Relation Adhérents

N° Vert 0 800 09 0800

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h30
sans interruption

Internet : www.previfrance.fr

ou rendez-vous en agence



Mutuelle
PréviFrance